



Déclaration de la FSU Marne

CDEN du 24 février 2022

Deux ans ! Il aura fallu attendre deux ans, mais surtout le 13 janvier 2022, journée de très forte mobilisation des personnels de l'éducation nationale, excédés par le mépris et l'improvisation de leur ministre, pour que le ministère de l'éducation nationale change de méthode.

En effet, pour la première fois, les personnels ont été informés des modifications du protocole sanitaire avant les médias et suffisamment en amont de la rentrée scolaire !

Pour la première fois, les représentants des personnels sont tenus informés régulièrement de l'évolution de la situation sanitaire lors de réunions bimensuelles.

Ce qui était auparavant impossible est soudainement devenu possible.

Si la FSU se félicite de ces quelques avancées, elle n'est pas dupe. C'est parce que les enseignantes et enseignants, les parents d'élèves, les AESH, les AED, les agents territoriaux, les personnels administratifs, poussés à bout par un ministre touriste, se sont fortement mobilisés, que la situation a pu évoluer. Même les organisations syndicales représentant les inspectrices, inspecteurs et les personnels de direction ont appelé à suivre le mouvement.

A tous les étages, l'édifice école se fissure. La communication douteuse d'un ministre de plus en plus isolé ne parvient plus à colmater les brèches.

Non ! les personnels ne se sont pas mis en grève contre un virus.

Par ailleurs, la revalorisation actée pour certains enseignants est tout sauf historique.

A ce sujet, faudra-t-il encore attendre que les enseignants soient poussés à bout pour que ce qui était impossible avant ne devienne possible et qu'une véritable revalorisation à la hauteur des enjeux soit décidée ?

Concernant la carte scolaire du premier degré, le nombre d'élèves devrait continuer à baisser à la rentrée 2022, nécessitant donc moins de postes d'enseignants. Le ministère table sur 67 000 élèves en moins, ce qui représente environ 2500 postes libérés.

Le budget montre qu'il n'y a aucune création de postes. Le ministère déclare de son côté 1665 "moyens d'enseignement" supplémentaires qui, dans le premier degré ne peuvent être que des contractuels que l'administration réussira à trouver ou pas... sans parler de la situation précaire et insatisfaisante de ces personnels.

Pour la première fois depuis l'arrivée de Jean-Michel Blanquer au ministère, il n'y a pas de création de postes dans le premier degré. En 2021, on en comptait 2489, 440 en 2020, 2175 en 2019. La "priorité au primaire" n'existe plus dans ce budget.

Regardons les besoins supplémentaires. Le ministère veut en 2022 augmenter les décharges des directeurs. L'effort sera deux fois moins important que l'année dernière mais il touchera quand même environ 20% des directeurs. Tout cela représente 1300 emplois temps pleins (ETP).

Il ne restera donc en réalité qu'environ 1200 postes pour mettre en place la politique ministérielle. C'est avec ces moyens que le ministère devra généraliser le plafond à 24 élèves au maximum en GS, CP et CE1 et les dédoublements dans les grandes sections de maternelle en REP, même si leur mise en place est étendue à 2023.

Notre département voit son P/E (nombre d'enseignants pour 100 élèves) augmenter, même s'il reste en deçà de celui des autres départements de l'académie.

La Marne « bénéficie » d'une dotation négative pour la première fois depuis de nombreuses cartes scolaires puisqu'il faut remonter à la période de la présidence de Nicolas Sarkozy pour voir une dotation négative dans la Marne.

Monsieur le recteur a estimé qu'il sera possible d'atteindre les priorités avec les moyens donnés. Nous avons pris acte, monsieur l'inspecteur d'académie, des priorités départementales que vous avez déclinées lors du dernier CTSD.

La baisse démographique ne peut pas justifier qu'on ne mette pas plus de moyens pour l'école et que notre département perde des postes. Le remplacement nécessite de nombreuses créations de postes pour ne plus être contraint de déplacer des remplaçants d'un poste à un autre en fonction des urgences du terrain. Il n'y aura pas de créations pérennes de postes de remplaçants cette année dans notre département.

Il y aurait aussi tant à faire concernant la restauration des RASED et les dédoublements des GS en REP ne sont pas à l'ordre du jour de cette carte scolaire.

Il aurait vraiment fallu se saisir de l'opportunité de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'enseignement et le bien-être de nos élèves et de nos collègues dont vous ne méconnaissez pas, monsieur l'inspecteur d'académie, les difficultés et parfois, osons le mot, la souffrance.

Dans le second degré, après deux ans de crise sanitaire, le ministre continue de préparer une rentrée ordinaire comme si la pandémie n'avait jamais existé. C'est un déni de la réalité et des besoins pédagogiques des élèves. Nous nous sommes déjà heurtés à ce déni pour les rentrées 2020 et 2021. Le gouvernement et Jean-Michel Blanquer poursuivent de manière aveugle leur politique : 7900 suppressions de postes pour plus de 60000 élèves supplémentaires au niveau national sur la durée du quinquennat... Pour 2022 en particulier, 440 postes sont supprimés, dont 16 dans l'académie de Reims.

La prochaine rentrée s'annonce donc catastrophique dans les établissements. Les personnels à bout de souffle se voient confrontés à de nouvelles suppressions de postes et diminution d'heures dans les DHG. Les disciplines sont mises en concurrence, certaines salles des professeur-e-s explosent... Jusqu'à quand la suppression d'heures et l'amoncellement des élèves dans des classes déjà au bord de l'implosion vont-t-ils durer ? Car le nombre de classes surchargées, à plus de 30 élèves notamment en collège, fait à présent partie du quotidien des établissements.

Depuis trop longtemps, on nous annonce en CTSD puis en CDEN que la rentrée dans le second degré sera pire que la précédente. La FSU demande à chaque fois un recrutement

plus important d'enseignants, en particulier ces deux dernières années pour compenser les effets de la pandémie. Pourtant, jamais les moyens ne sont mis à la hauteur des ambitions de notre service public d'éducation !

Nous demandons donc le rétablissement d'un seuil de 24 élèves par classe en collège, et 20 en éducation prioritaire.

Nous demandons aussi que les enseignements complémentaires reçoivent une dotation fléchée (LCA, chant choral, etc) afin que la marge d'autonomie des établissements serve réellement à accompagner les besoins des élèves.

Nos demandes, nos revendications, les propositions de la FSU pour améliorer le service public d'Education n'ont pas beaucoup varié au cours des derniers mandats politiques. Certaines sont devenues de véritables exigences suite à la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement en place.

A dire vrai, vous les connaissez bien, Monsieur l'inspecteur d'académie. Nous les répétons inlassablement, d'audience en groupe de travail, de CTSD en CDEN...

Lorsque nous disons « recrutement », on nous répond « heures supplémentaires ».

Lorsque nous suggérons « hausse du point d'indice » on nous répond « contraintes budgétaires ».

Lorsque nous demandons « protocole sanitaire » on nous répond « Ibiza ! », ce qui se traduit à peu près par « improvisation ! »

La liste est longue. Elle est surtout, malheureusement répétée d'année en année, en particulier depuis l'arrivée de M. Macron à la Présidence de la République et de M. Blanquer au ministère.

Car Messieurs Blanquer, Castex et Macron, à décider seuls, sont les seuls responsables du chaos qui s'annonce, du malaise grandissant, du délitement de l'Éducation Nationale et de la fracture que cela engendrera dans l'avenir, car les élèves qui souffrent injustement aujourd'hui, seront les citoyens divisés et en colère de demain. Cela n'est pas une question d'idéologie, cela est notre constat au quotidien.

On est bien loin du candidat qui, il y a 5 ans, faisait de la jeunesse une priorité.

Les projets annoncés pour l'Education nationale, à savoir la libéralisation de l'Ecole et donc la transformation de l'Education en une simple marchandise, sont aux antipodes des revendications de la FSU.

Mesdames et messieurs les membres de cette assemblée, nous espérons que, tout comme nous, vous croyez en une Ecole, socle de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

A ce titre, nous insistons pour sanctuariser les moyens de l'Education Nationale en matière de personnels comme de matériel (hors de tout discours idéologiquement libéral de « contrainte budgétaire ») afin de permettre l'émancipation de tous les élèves et la formation de tous les futurs citoyens. C'est là notre ambition pour l'école, pour la jeunesse, pour l'avenir de notre pays.

Comment le devenir des enfants de nos communes, cantons et circonscriptions de la Marne (et de toute la France) peut-il avoir un autre prix ?